

DA 354 - 18.11**CRÉDIT BRUT DE CHF 224'000.00 POUR L'ÉQUIPEMENT INITIAL DE L'EVE JEAN-SIMONET**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le 17 avril 2018 (DA 306 – 18.03), votre Conseil a accepté, à une large majorité, d'ouvrir un crédit destiné à réaliser l'aménagement d'un espace de vie enfantine dans l'immeuble FMCV/PITTET, rue Jean-Simonet.

Pour rappel, cette crèche pourra accueillir 32 enfants, en deux groupes multi-âges. Nous prévoyons de réserver 5 places pour du dépannage ; ces places serviront à répondre aux besoins qui surviennent subitement, tels qu'hospitalisation, urgences sociales, obligation de suivre un cours dans le cadre du chômage.

La construction de ce bâtiment avance rapidement et la nouvelle crèche pourra ouvrir ses portes en août 2019. Il est maintenant temps d'équiper la future institution de la petite enfance afin que les enfants puissent être accueillis dans le cadre des normes requises.

Le budget ci-dessous est réparti en plusieurs sous-chapitres :

| EVE Jean-Simonet | | |
|-----------------------------------|------------|-------------------|
| Mobilier enfants | CHF | 65'000.00 |
| Mobilier adultes | CHF | 16'500.00 |
| Équipement bureau et informatique | CHF | 15'000.00 |
| Jeux | CHF | 20'000.00 |
| Poussettes et trotteurs | CHF | 10'000.00 |
| Linge de maison | CHF | 7'500.00 |
| Équipement divers | CHF | 20'000.00 |
| Équipement cuisine | CHF | 29'000.00 |
| Main-d'œuvre | CHF | 5'000.00 |
| Parasols | CHF | 10'000.00 |
| Sous-total | CHF | 198'000.00 |
| Divers et imprévus (5%) | CHF | 9'900.00 |
| Total hors taxe | CHF | 207'900.00 |
| TVA 7.7% | CHF | 16'008.30 |
| TOTAL TTC | CHF | 223'908.30 |
| TOTAL ARRONDI | CHF | 224'000.00 |

Équipement EVE Jean-Simonet

Mobilier enfants : ce montant comprend l'achat du mobilier enfant de l'institution. Il s'agit des lits, des tables, des chaises et de l'équipement pour les coins jeux.

Mobilier adultes : le futur EVE disposera de plusieurs salles : bureau direction, salle d'entretien, salle de repos, salles de rangement et une buanderie. L'EVE possède également 2 places de parking en sous-sol, clôturées, que nous devrons équiper en mobilier de rangement.

Équipement bureau et informatique : un montant est à prévoir pour tout ce qui concerne l'équipement informatique, les téléphones, la photocopieuse/imprimante, les différentes machines de bureau (plastifieuse, massicot, ...), un coffre pour la caisse et l'équipement de base en matériel de bureau.

Jeux : il est important, pour le bon développement des enfants, de leur proposer des jeux adaptés à chaque âge, à chaque saison, pour l'intérieur comme à l'extérieur, qui correspondent à chaque stade de développement. Ils permettent l'évolution de l'enfant dans les domaines cognitif, affectif, moteur, social et sensoriel. Ce montant comprend également l'équipement en matériel de psychomotricité de la salle de mouvement.

Poussettes et trotteurs : le choix dans les poussettes à plusieurs places est restreint et coûteux.

Linge de maison : le budget linge de maison comprend les draps, les couettes, les alèses, les linge et lavettes. Un montant est également prévu pour une réserve d'habits pour les enfants et une blouse de travail pour l'intendance en cuisine.

Équipement divers : l'accueil des 32 enfants en multi-âges nécessite une organisation fine : le montant important prévu, au titre « d'équipements divers », comporte les paniers de rangement, les biberons, les stérilisateurs, les baby-call, l'étiquetage, les crochets, le matériel divers ainsi tout l'équipement ménage (balais, poubelles, ...) et buanderie (étendage).

Équipement cuisine : l'EVE disposera d'une cuisine équipée pour la préparation des repas produits par l'EVE du Lignon et les goûters. Ce fonctionnement nécessite l'acquisition d'une batterie de cuisine, ustensiles, chariots pour la vaisselle, thermoports, vaisselle et couverts.

Main-d'œuvre : ce montant est prévu pour rémunérer les ouvriers qui installeront tout ce mobilier (pose de tableaux, crochets, montage des meubles, etc.).

Parasols : il sera nécessaire de prévoir des parasols dans le jardin attenant à l'EVE.

Divers et imprévus : ce montant sert à couvrir les éventuels imprévus, les achats de moindre coût non pris en compte dans les divers devis ainsi que les frais de l'inauguration.

Les montants mentionnés dans le tableau ci-dessus sont établis sur la base d'offres que nous avons reçues. Avant l'adjudication définitive, des appels d'offres comparatifs seront lancés.

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS (PPI) :

La planification financière intentionnelle prévue au plan pluriannuel des investissements (PPI) 2019 :

| Désignation | Montant | Budget 2019 | PPI 2020 |
|----------------------------------|------------|-------------|-----------|
| EVE Simonet – Équipement initial | 224'000.00 | 140'000.00 | 84'000.00 |

COÛTS CONNEXES :

| Nature | Désignation | Coût annuel |
|--------------|--|------------------|
| 33 | Amortissements du patrimoine administratif | 22'400.00 |
| 34 | Charges financières | 2'240.00 |
| Total | | 24'640.00 |

Au bénéfice de ces explications, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, l'acceptation du projet de délibération ci-après.

Martin STAUB
Conseiller administratif

Vernier, le 5 novembre 2018

DA 354 - 18.11

Délibération du Conseil municipal de Vernier

relative à un

CRÉDIT BRUT DE CHF 224'000.00 POUR L'ÉQUIPEMENT INITIAL DE L'EVE JEAN-SIMONET

Vu l'article 30, lettre m, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

vu la nécessité d'équiper la future institution de la petite enfance de Vernier ;

vu le rapport de la commission sociale, jeunesse et petite enfance du ;

sur proposition du Conseil administratif ;

le Conseil municipal

décide

- 1 d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 224'000.00 destiné à l'équipement initial de la future EVE Jean-Simonet ;
- 2 de comptabiliser la dépense nette de CHF 224'000.00 dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Vernier dans le patrimoine administratif ;
- 3 d'amortir la dépense nette de CHF 224'000.00 au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous les rubriques n° 54.33 dès l'utilisation du bien, estimée à 2019.

